



EPIC MegaGrants Recipient

NETINFO
ÉCOLE D'ART ET DE TECHNOLOGIE

REGLEMENT de participation au Projet AfricanGameDev

Article 1 : Organismes et partenaires

AfricanGameDev est un projet initié par NETINFO, école Africaine de 3D et de développement de jeu vidéo supporté par Epic Games dans le cadre de Epic MegaGrants.

Ce projet sera mis en œuvre en partenariat avec des entreprises, des écoles, des universités et des organisations de plus de 7 pays Africains qui désirent développer les compétences des jeunes passionnés par la création de jeu vidéo et ainsi leur offrir de nouvelles opportunités d'emplois et de création de StartUps. Ce projet sera mené 80% en ligne et 20% en présentielle. Il s'étalera d'Octobre 2020 au Mars 2021.

Ce projet est un package englobant:

1. des sessions de formation,
2. un programme d'accompagnement pour la production de prototypes
3. Evènements.

Article 2: Objectifs

Ce projet vise à:

- Former des jeunes Africains à Unreal Engine et au coding nodale (blueprints)
- Fournir un accompagnement et des solutions adéquates à chacun qui renforcera l'industrie du jeu vidéo sur le continent
- Produire des prototypes de jeu vidéo et d'application immersive basés sur du storytelling Africain
- Pouvoir présenter leur travail, réseauter et interagir au niveau mondial



EPIC MegaGrants Recipient

NETINFO
ÉCOLE D'ART ET DE TECHNOLOGIE

- Bâtir une communauté de développeurs de jeu vidéo, renforcer les partenariats et les connexions entre les écosystèmes africains, et organiser des événements sur tout le continent.
- Renforcer les interactions, la collaboration, la création et l'innovation entre pays africains autour du jeu vidéo
- Exposer les compétences formées au marché international de jeu vidéo afin de leurs décrocher de l'emploi ou des futur projets de partenariats
- Amener ces jeunes vers l'employabilité et l'entrepreneuriat
- Créer, promouvoir la richesse du contenu historique et la diversité culturelle du continent
- Participer au travers des serious game au développement d'un contenu éducatif africain

Article3: Éligibilité

Le projet AfricanGameDev est ouvert aux :

1. Universités: nous ciblons les universités de développement informatique, Architecture, d'Art, etc...
2. Ecoles et Instituts technologiques
3. Startups et les réseaux d'innovation, incubateurs, Associations de développement de jeu vidéo, ...
4. Tous les jeunes créatifs, artistes intéressés par l'industrie du jeu vidéo

Article4: Calendrier

Les dates clés de AfricanGameDev sont comme suit :

- 15 Septembre: Lancement de l'appel à candidature
- 30-31 Octobre : Evènements de lancement
- 06 Novembre: Annonce des équipes sélectionnées pour participer au programme.
- 16 November: launch of the training cycle.
- 18 Janvier : Lancement du cycle de production.
- 10 Avril: Evènement de clôture.



EPIC MegaGrants Recipient

NETINFO
ÉCOLE D'ART ET DE TECHNOLOGIE

Article 5: Modalités de participation

Les droits d'accès à l'appel à candidature pour ce programme sont gratuits. Ceux qui souhaitent participer à ce programme procéderont comme suit :

1. Constituez votre dossier de candidature par les pièces suivantes:
 - a) Le formulaire de confirmation de participation dûment rempli et signé par le chef de projet ou d'équipe
 - b) Le présent règlement dûment signé par le chef de projet, avec indication de son Nom/Prénom et le n° de sa pièce d'identité
 - c) Le formulaire « Droit à l'image » et « Utilisation du projet afin de communication » dûment rempli et signé par tous les candidats et le chef de projet.

NB : Le dépôt de dossier ne doit pas dépasser la date limite de réception des candidatures mentionnée dans l'article 4;

Article 6 : Composition du Jury

Le jury de sélection des équipes est composé de professionnels de l'industrie de jeu vidéo et de la production audio-visuelle.

Article 7 : Processus de sélection

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

Date	Étapes
30 et 31 Octobre	Inscription pour participer à l'événement de lancement et présentation de l'idée
06 Novembre	Publication de la liste des jeunes qui vont participer à la formation
16 Novembre	Démarrage de la formation
16 Janvier	Publication de la liste des équipes qui seront accompagnés pour la production
18 Janvier	Démarrage de l'accompagnement pour la production
10 Avril	Présentation des prototypes
17 Avril	Évènement de clôture



EPIC MegaGrants Recipient

NETINFO
ÉCOLE D'ART ET DE TECHNOLOGIE

Article 8 : Engagement des candidats

Les candidats s'engagent à :

- Accepter en totalité les termes et conditions fixés par le présent règlement ;
- Garantir sur l'honneur la sincérité et la véracité des informations qu'ils fournissent, toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera l'annulation du dossier de candidature;
- Être présents à la cérémonie de clôture;
- Participer à des opérations de relations publiques et de presse et médias relatives au concours;
- Autoriser expressément à AfricanGameDev ainsi que tous ses partenaires à utiliser et diffuser leurs images (via les supports de communication de ce concours) ;
- Mettre à la disponibilité de AfricanGameDev les fichiers sources des projets.

Article 9 : Nature des prix

La formation et l'accompagnement sera totalement gratuit.

Recherche de sponsors et d'investisseurs pour les projets qui seront sélectionnés.

Article 10: Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle et les droits relatifs à la création reviennent au(x) participant(s). Le participant garantit que sa création lui est propre et qu'elle n'atteint aucun droit de tierces personnes. Il assure notamment à AfricanGameDev et ses partenaires ce qui suit:

- Le participant ou collectif de participants est l'auteur exclusif de la création;
- La création ne porte pas atteinte aux droits de tiers;
- A la date de présentation de la création, le participant ou le collectif de participants est l'unique détenteur de la propriété intellectuelle de la création;
- La création n'a pas été créée pour une activité professionnelle ou pour la fourniture d'un service à une tierce personne.
- Le participant dégage la AfricanGameDev de toute responsabilité en cas de réclamation d'une tierce personne revendiquant une atteinte à ses droits et garantit expressément la AfricanGameDev du remboursement de tous dédommagements, frais, et condamnations éventuelles (y compris les frais d'avocat et de procédure) en relation avec de telles revendications.
- Les participants autorisent expressément la AfricanGameDev, à titre gratuit, à publier, communiquer, exposer et divulguer oralement, graphiquement ou par écrit la création présentée dans le cadre ce de concours.



EPIC MegaGrants Recipient

NETINFO
ÉCOLE D'ART ET DE TECHNOLOGIE

- Chaque participant accepte d'être médiatisé (photo, CV, etc.) et autorise AfricanGameDev, à titre gratuit, à exploiter leur droit à l'image sur tous les supports de communication attachés au présent projet.

Article 11 : Acceptation du règlement

La participation à AfricanGameDev implique une acceptation entière et sans réserve de ce présent règlement et de ses éventuels avenants, formant la Loi contractuelle entre les parties.

En cas de force majeure, AfricanGameDev se réserve le droit de reporter, d'écourter, de proroger ou d'annuler ce projet sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait. Les candidats s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet.

Nom et Prénom	
Institution/Ecole/Université	
Date	
Signature	